

### Comité Technique Local du 5 juillet 2018 Compte-rendu

Le Comité Technique Local s'est réuni en reconvoocation le 5 juillet 2018 sous la présidence de Madame Marie-Odile DEGOND, Administratrice Générale des Finances Publiques du Pas-de-Calais, privée de toute marge de manœuvre. En effet, chargé d'accompagner sa Déléguée du Directeur Général, le Directeur Départemental assistait à la visite du Ministre Gérald DARMANIN sur Béthune. Une réunion à la DREAL de Béthune sur le PAS était prévue ce jour pour informer que le prélèvement de l'impôt à la source sera décalé d'un an pour les salariés des particuliers, qui déclarent via le Cesu et Pajemploi.

Cette réunion a été boycottée par l'Union des entreprises de proximité (U2P), laquelle a regretté dans un communiqué publié mercredi que le ministre « reste sourd à ses demandes et à l'inquiétude très forte des 2,3 millions de chefs d'entreprise de proximité ».

L'U2P s'oppose à ce que la collecte soit effectuée par les entreprises « dont ce n'est absolument pas la mission ».

« Toute transformation fait peur, une part est fantasmée, une part réelle », a répondu Gérald Darmanin lors de son déplacement. « Mais l'impôt à la source, c'est l'inverse de la complexité. » La preuve avec cette nouvelle mesure de report...

Le PAS n'est pas encore en place qu'il trépasse...



La séance s'est ouverte à 9h30.

L'ordre du jour était le suivant :

Projets de réorganisation du réseau dans le département pour l'année 2019 :

- Fusion des Trésoreries de Ardres et Guînes au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (*pour avis*) ;
- Fusion des Trésoreries de Auchel et Lillers au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (*pour avis*) ;
- Fusion des Trésoreries d'Étaples et de Montreuil au 1<sup>er</sup> janvier 2019, avec transfert, à la même date, du recouvrement de l'impôt au SIP de Montreuil et de la gestion comptable de l'EPS Albert Calmette Camiers à la trésorerie de Boulogne CH (*pour avis*) ;

Après avoir voté contre en première convocation, vos élus **FO-DGFIP 62** ont refusé de voter ces « projets de réorganisation » déjà actés dans les têtes pensantes de notre direction départementale.

Aucune modification n'a été apportée aux projets initiaux présentés en CTL du 25 juin 2018. Les remarques et propositions faites en première convocation n'ont pas été entendues.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la limitation de vitesse sur les axes routiers non protégés est fixée à 80 km/h mais la ligne de conduite tracée par la Direction Générale à BERCY prend à contre pieds les directives de l'Intérieur et la DDFIP 62 fonce à tombeau ouvert !



Ces fusions sont le Noir Désir pour le funeste destin de la DGFIP :



Il faut agir vite, très vite .  
Comme une comète humaine universelle...  
Il faut traverser le temps  
et être omniprésent  
devenir omniscient  
envahir ce monde  
qu'elle ne connaît pas ...

Pourquoi prendre le temps de la réflexion ? La DDFiP 62 agit en homme pressé,  
Les communes rattachées à la trésorerie de ARDRES se répartissent en quatre communautés de communes et ne désirent pas être rattachées à la Trésorerie de Guînes...

Réponse de notre direction :Eh bien non !!!

Toutes les communes gérées par la Trésorerie d'Ardres auront leur siège comptable à Guînes au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et si elles le désirent, après l'avoir demandé par écrit selon des règles bien précises et un calendrier à respecter, elles pourront se voir rattacher aux trésoreries qui gèrent leur communauté de commune au premier janvier 2020 !!!! Incroyable mais vrai !

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?????

Les projets concernant les fusions d'Auchel avec Lillers ou l'éclatement des missions de la trésorerie d'Etaples à Boulogne CH, Montreuil Municipale et SIP de Montreuil n'ont également subi aucune modification.



**Vertige des Fusions**

**Leurs circuits sont niqués  
Mais y'a un truc qui fait masse :  
Ardres, ils ne peuvent plus changer  
Au lieu de découper suivant les pointillés,  
Les com com sont flouées !  
Mais en 2020, les maires pourront opter...**

**Vos élus FO-DGFIP 62 :**

**Titulaires :**

**Jacques REGNIER, Laurence DIDAUX, Justine KORKUT, Michaël MILLOT**

**Suppléants :**

**Hervé DANNEELS, Virginie DAVID, Najema NEMRAOUI, Stéphane THIRIAT**